



Bulletin municipal

n°525

Février 2022

LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU

Médecin de garde : ☎ 15 **Pompiers :** ☎ 18 **Gendarmerie :** ☎ 17 **Urgences :** ☎ 112
Pharmacies de garde : appeler le 32 37, du samedi 19h au lundi 9h, ainsi que les nuits de la semaine.
Secours catholique : ☎ 06.87.12.70.81 ou 06.78.50.69.18 **Secours populaire :** 02.98.44.80.43
A.D.M.R de l'Troise : Espace Clos Nevez, route de Plouzané à Saint-Renan. ☎ : 02.98.32.60.04. Antenne de Ploudalmezeau ☎ : 02.98.48.06.90.
Service Eau et Assainissement : pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement, merci de prendre contact avec le service de la CCPI au 02.98.84.39.40.
SNSM : Alain QUIVORON (06.59.38.54.84) ou Jean Jacques LE LANN (07.83.69.87.61) **Urgences Secours en mer :** ☎196
Conciliateur de justice : Mr Prietz. Permanence tous les jeudis après-midi sur rendez-vous à la mairie de Ploudalmezeau. ☎ 02.98.48.10.48.
R.A.I.L EMPLOI-SERVICES : Service aux particuliers et mise à disposition de personnel auprès des entreprises et collectivités. Rue du Léon 29830 PLOUDALMEZEAU. ☎ 02.98.48.01.68 et contact@rail-emploi-services.fr
F.N.A.T.H. : (Association des accidentés de la vie) Permanences juridiques en mairie de Ploudalmezeau le 3^{ème} mardi du mois de 15h30 à 16h30.
Antenne CLIC à la CCPI : Services à la personne pour les plus de 60 ans. Mme Patricia BOTTA MINGANT au 02.98.84.94.86.
Permanence parlementaire du Député : Didier Le Gac, député de la 3^{ème} circonscription, du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi, 11 rue de Kerzour, à Saint-Renan. Mr Le Gac : 02 98 33 02 20 ou par mail didier.legac@assemblee-nationale.fr
Service Social Maritime :
Madame BOSH assure des permanences, sur rendez-vous, auprès des marins du commerce et de la pêche chaque 3^{ème} jeudi du mois à la mairie annexe de **Portsal** de 9h30 à 12h. Rendez-vous et information au 02.98.43.44.93.
Correspondants presse :
Ouest-France : Marie-Christine PELLEN au 06.81.77.14.85 et mcpellen.of@orange.fr
Télégramme : Jean-Yves TOURNELLEC 06.63.24.11.10 et jeanyvestournellec@bbox.fr

ELECTIONS PRESIDENTIELLES 2022 :

Les élections présidentielles se dérouleront **les dimanches 10 et 24 avril 2022**. Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures, à la salle communale du Foyer Rural. Pour voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au **04 mars 2022** (prévoir un justificatif de domicile et un justificatif d'identité) soit : En mairie ou par internet sur Service-public.fr

Les électeurs devront se munir de la nouvelle carte électorale qui va être distribuée.

Les jeunes ayant 18 ans entre le 01/01/2022 et le 24/04/2022, et qui souhaitent voter, doivent obligatoirement s'inscrire avant le 04 mars 2022. Vous pouvez aussi vérifiez votre situation électorale, ainsi que votre bureau de vote à tout moment sur le site service-public.fr, rubrique « particuliers ».

LES PROCURATIONS

« Maprocuration » : donner une procuration pour aller voter devient plus simple - www.maprocuration.gouv.fr

Depuis 2021, un nouveau dispositif numérique constitue une réelle modernisation de la procédure d'établissement des procurations. Un gain d'efficacité et de confort pour tous.

Cette procédure partiellement dématérialisée est complémentaire à la procédure papier d'établissement des procurations de vote. La procédure papier habituelle reste en place pour les électeurs qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas utiliser la voix numérique.

Le dispositif « Maprocuration » permet également de diminuer substantiellement le temps nécessaire à l'établissement des procurations de vote pour l'ensemble des acteurs de la chaîne.

Vous pouvez désormais faire votre demande de procuration en ligne sur www.maprocuration.gouv.fr ;

Vous devrez toujours vous présenter à La gendarmerie pour limiter les risques de fraude mais le temps consacré à l'établissement des procurations sera considérablement réduit ; Il suffira juste de donner votre pièce d'identité et le numéro de dossier qu'il vous sera attribué par internet ;

Vous serez informé par courrier électronique de l'avancée de votre démarche et serez assuré de la bonne prise en compte de votre procuration, même si elle est faite peu de temps avant l'élection.

Avec Maprocuration, les services de l'Etat s'engagent toujours plus dans un processus de simplification et de modernisation de l'offre aux usagers.

RECRUTEMENT POUR LE CAMPING MUNICIPAL

La commune de Lampaul-Ploudalmézeau va procéder au recrutement du personnel saisonnier, pour la saison estivale 2022. Les candidats doivent posséder des qualités d'organisation et relationnelles. La maîtrise de l'outil informatique et d'une langue étrangère est nécessaire. Le poste consiste à accueillir les estivants, gérer les emplacements en lien avec un élu référent, ainsi qu'à réaliser les tâches d'entretien des sanitaires. Les candidatures manuscrites et motivées (+ CV) doivent être adressées à Mme Le Maire, Mairie, 1 route de la Plage, 29830 Lampaul-Ploudalmézeau.

Pour le **17 avril 2022**.

INFORMATION SUR LE ZÉRO-PHYTO

« En application de la **loi de transition énergétique du 18 août 2015** :

Depuis le 1er janvier 2017, l'usage des pesticides chimiques est interdit sur les espaces ouverts au public. C'est une avancée importante pour la protection de la biodiversité et la santé des populations. »

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/10-Guide_zero_pesticides.pdf

Sur le domaine public, le zéro-phyto s'impose à tous : Fidèle à sa volonté de préserver notre qualité de vie et la biodiversité, notre commune est engagée depuis 2017 dans une démarche "zéro phyto" : nous n'utilisons donc plus aucun pesticide, herbicide ... dans les espaces verts, au cimetière ou en bords de route.

L'arrachage mécanique est mis en œuvre. Cependant, nous avons constaté que les abords de certaines propriétés, situés sur l'espace public, ont été traités. Nous vous rappelons que l'emploi de produits phytosanitaires est strictement interdit par la loi. En renonçant à ces pratiques, vous aidez à préserver la santé des habitants et à protéger la diversité de la faune et de la flore.

ESPACES LOISIRS ITINERANTS / AVRIL 2022



La commune de Lampaul-Ploudalmézeau, en partenariat avec les communes de Plouguin et Saint-Pabu, propose lors de chaque période de vacances scolaires des activités sportives et culturelles dans le cadre des « Espaces de Loisirs Itinérants » (ELI) pour les jeunes de 10 à 17 ans. La prochaine semaine « ELI » aura lieu **du 19 au 22 avril 2022 (sauf si restriction sanitaire)** de 10h à 18h, à **Saint-Pabu**. **Ouvert à tous**. Renseignements et inscriptions en mairie 02.98.48.11.28 ou bgallic.mairielampaulploudal@orange.fr

Tableau des tarifs (familles) Tarifs semaine 5 jours

Tarifs familles en fonction du Quotient Familial (QF)	Semaine 1er enfant	Semaine 2ème enfant	Semaine 3ème enfant	Tarif journée par enfant
QF < 650	28,30 €	27,30 €	26,30 €	6,60 €
QF de 651 à 1099	31,40 €	30,40 €	29,40 €	8,60 €
QF de 1099 à 1499	33,70 €	31,70 €	29,70 €	10,60 €
QF > 1500	40,45 €	38,45 €	36,45 €	11,60 €
non allocataire	49,50 €	47,90 €	45,90 €	12,60 €

TELETHON 2021 : MERCI !

Le chèque de 12176 euros a été remis à la coordination départementale du TELETHON (soit la somme de 6342 € par le comité intercommunal de Ploudalmézeau et 5834 € par le Challenge Téléthon 23000 km à pied ou à vélo). Grâce à la solidarité et à la générosité de tous les participants, des donateurs et des communes associées, la recherche avance et l'espoir de guérison se renforce chez les malades. MERCI !

COUP DE POUCE NUMERIQUE

Plus que jamais, les outils numériques sont indispensables pour garder le contact avec ses proches, faire des démarches administratives, se cultiver... La mairie de Lampaul-Ploudalmézeau met en place un **service d'assistance informatique gratuit** à destination des Lampaulais éloignés du monde du numérique : conseil, prise en main des outils de communication informatiques, bureautique, aide à l'installation et à la configuration (ordinateurs, tablettes et téléphones Windows et Android) ... Dans le cadre des mesures de prévention sanitaire, les contacts téléphoniques seront privilégiés dans un premier temps. En cas de besoin, des rendez-vous en présentiel seront organisés dans le respect des gestes barrières. Contact : Mairie de Lampaul-Ploudalmézeau au 02.98.48.11.28.

IDENTIFICATION DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Afin de protéger nos animaux de compagnie et de limiter leur divagation sur la commune, la mairie s'est dotée d'un lecteur permettant l'identification des animaux pucés (chien, chats, furets) avec un accès au « Fichier National d'Identification des Carnivores Domestiques ». Si vous trouvez un animal en divagation ou un animal mort, vous pouvez désormais contacter la mairie qui se mettra en contact avec le maître si l'animal est identifié. Nous rappelons à tous les propriétaires de chiens, chats et furets que l'identification de leur animal de compagnie est obligatoire.

MAIRIE

Courriel : mairie@lampaul-ploudalmezeau.bzh

☎ 02.98.48.11.28. **Fax** : 02.98.48.19.32.

Site : lampaul-ploudalmezeau.bzh

Tous les artisans, commerçants ou hébergeurs de Lampaul-Ploudalmézeau, souhaitant bénéficier d'un encart sur le site internet de la commune sont invités à se manifester auprès de la mairie au 02.98.48.11.28.

N'hésitez pas à venir consulter notre page Facebook : mairie de Lampaul-Ploudalmézeau. Abonnez-vous à notre page Instagram lampaul_entre_terre_mer.

Si vous avez de belles photos de notre commune, nous les publierons avec plaisir.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

À partir du 1^{er} mars :

En raison de la préparation des élections présidentielles, de la mise à jour des concessions au cimetière et de la mise en place de l'adressage des habitations de la commune, la mairie sera ouverte aux horaires suivants :

Les lundis, jeudis et vendredis :

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Le mercredi :

De 9h à 12h30 et fermée l'après-midi.

Le mardi, la mairie sera fermée toute la journée.

URBANISME

Avis favorable à une déclaration préalable :

- Mr TREGUER Pascal, Pen An Theven, Division de lot, le 11 février 2022.

- SCI La Tugdualienne, Mr LE GORGEU Jean Pierre, Kelou Mad, remplacement d'une toiture, le 22 février 2022.

- Mr Goulven BOUGARAN, 9 route de Lannilis, Remplacement de portes de garage, le 22 février 2022.

- Mr et Mme SAUVAGE Olivier, Route de Kervizin, Clôture, le 22 février 2022.

Avis favorable à un permis de construire :

- Mr CANN Frédéric, 1 Chemin de Kerdivoret, Carport, le 01 février 2022.

DISTRIBUTION DU BULLETIN MUNICIPAL

Vous pouvez recevoir le bulletin municipal par mail. Merci de nous communiquer votre adresse internet au 02.98.48.11.28 ou par mail : mairie@lampaul-ploudalmezeau.bzh

MESSE

Messe à Lampaul-Ploudalmézeau :

Le samedi 26 février, les samedis 12 mars et 26 mars à 17h30.

ASSOCIATIONS LAMPAULAISES

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2022.

Les associations souhaitant bénéficier d'une subvention de fonctionnement pour 2022 sont invitées à déposer leur demande en mairie pour le 1^{er} mars 2022 dernier délai. Composition du dossier :

- Une demande écrite,
- Le dernier bilan financier détaillé : dépenses et recettes

FOYER RURAL

Section Tennis de Table du Foyer Rural

La section Tennis de Table du Foyer Rural organise un **Kig ha Farz le Dimanche 3 avril 2022** à partir de midi à la Salle Communale.

Venez nombreux déguster le plat favori des Lampaulais !!

12 € le repas adulte (1 apéritif offert), 6 € moins de 12 ans, gratuit moins de 6 ans.

10 € repas à emporter, 6 € moins de 12 ans (apporter ses récipients) à partir de 11h30.

Inscriptions auprès de Claude GRISON par mail (de préférence) c.grison@hotmail.fr ou au 06 65 00 19 21 avant le **Dimanche 27 mars.**

UNC SAINT PABU / LAMPAUL-PLOUDALMÉZEAU

L'assemblée générale aura lieu le samedi 19 mars 2022 au Foyer rural de Lampaul-Ploudalmézeau. Cette annonce tient lieu de convocation pour les membres adhérents.

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la réunion et un déjeuner est prévu à partir de 13h00.

Au menu : couscous royal préparé par le traiteur Marec. Le prix est fixé à 12 €, boissons comprises : pour y participer il est nécessaire de s'inscrire soit auprès d'Hervé Conq au 02.98.89.84.74 soit auprès d'Yves Déniel au 02.98.48.13.99 avant le 10 mars 2022.

Le paiement des cotisations pour 2022 continuera à se faire auprès du trésorier : adhérent avec abonnement à la Voix du Combattant 30 euros, adhérent sans abonnement 21 euros, veuve avec abonnement 19 euros, veuve sans abonnement 13 euros.

Dans le cadre des règles sanitaires en vigueur, il faut continuer à appliquer les gestes élémentaires de distanciation et de port du masque au cours de la réunion.

INFORMATIONS DIVERSES

LES ATELIERS MEMOIRE / ASEPT BRETAGNE

La commune de Lampaul-Ploudalmézeau en partenariat avec L'Asept Bretagne, association de prévention et d'éducation à la santé, partenaire des caisses de retraite, organise une réunion de présentation des ateliers Mémoire.

Ce programme, gratuit et à destination des retraités de plus de 60 ans, est composé de 10 séances. Différents thèmes seront abordés.

Une réunion d'information se tiendra **le lundi 07 mars à 10h**, à la salle communale à Lampaul-Ploudalmézeau. Les séances auront lieu par la suite **les lundis matin, du 14 mars au 16 mai 2022**.

Les places sont limitées. Renseignements et inscriptions en mairie au 02.98.48.11.28 ou par mail à bgallic.mairielampaulploudal@orange.fr

QUALITE DES EAUX :

Eau de consommation humaine : Prélèvement effectué le 08/12/2021 : eau d'alimentation conforme. Eau de baignade : Prélèvement effectué le 09/09/2021 : eau de bonne qualité.

FRELON ASIATIQUE : CAMPAGNE DE DESTRUCTION

- Le signalement d'un nid de frelon asiatique est à faire auprès du référent local : M. Bernard HELIES. Modalités sur pays-iroise.bzh rubrique Environnement/Lutte contre le frelon asiatique

M. HELIES vous propose ses services pour la cueillette des essaims. Il peut également vous conseiller pour l'intervention sur les autres hyménoptères. Vous pouvez le contacter au : 02.98.48.05.22 ou au 06.63.37.48.05.

RECENSEMENT NATIONAL

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois suivants, à la mairie, munis de leur pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

COMMUNIQUÉS Pays d'Iroise Communauté

Collecte de la recyclerie mobile Un peu d'R en mars

La recyclerie mobile sera présente en déchèterie (10h-12h et 14h-17h) pour collecter vos objets divers, vélos, petits meubles, livres, CD-DVD, linge de maison... en bon état : le 4 mars à Plouarzel, le 12 mars à Milizac-Guipronvel, le 19 mars à Plourin et le 26 mars à Ploudalmézeau. Renseignements au 02 98 32 37 83 ou dechets@ccpi.bzh.

Pour une manifestation presque zéro déchet

Un événement qui rassemble 500 personnes produit 250 kg de déchets. Pays d'Iroise Communauté met à la disposition des organisateurs : poubelles jaunes et bleues, gobelets lavables, affiches et consignes de tri des déchets, vaisselle lavable (recyclerie Un peu d'R, à Brest). Consultez le guide « Mon événement zéro déchet » sur zerowastefrance.org. Renseignements au 02 98 32 37 83 ou dechets@ccpi.bzh

Pelouse : adoptez la mulching attitude !

La tonte « mulching » consiste à pratiquer une tonte haute de 8 cm et à laisser sur place les brins d'herbe découpés en petits bouts. Ils se décomposent naturellement en fertilisant le sol. L'herbe reste bien verte et les insectes pollinisateurs y butinent les fleurs. Des kits mulching adaptés à toutes les tondeuses s'achètent dans le commerce (de 40 à 60 €). Finis la corvée de ramassage et les trajets à la déchèterie : vous gagnez du temps !

Actes d'urbanisme : vos démarches désormais en ligne

Depuis le 1^{er} janvier, vous pouvez déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme sur pays-iroise.bzh, en tout lieu et à tout moment. Démarche simplifiée et sans frais. Si le choix de déposer le dossier à la mairie est toujours possible, le faire en ligne c'est moins de papier et plus de traçabilité sur l'avancée de l'instruction.

Dépôt des demandes et mode d'emploi sur le site de votre commune et sur pays-iroise.bzh.

Amélioration et adaptation de l'habitat : permanences

Un dispositif propose aux propriétaires occupants (sous conditions de ressources) et aux bailleurs privés de bénéficier d'accompagnement et d'aides pour l'amélioration (rénovation thermique) ou l'adaptation (perte d'autonomie, handicap) de leur logement. Permanences gratuites à Pays d'Iroise Communauté, 2 fois par mois, sur rdv, auprès de Soliha, 02 98 95 99 58, contact29@solihabretagne.fr.

Maison de l'Emploi : Forum de l'emploi et des jobs d'été le 5 mars

Une trentaine d'employeurs sur place et des offres d'emploi. Une information collective (10h) pour les moins de 18 ans et ceux qui veulent étudier et travailler à l'étranger. Atelier permanent CV, lettre, entretiens. Espaces « Mobilité » et « création d'activité ». **Samedi 5 mars de 9h30 à 12h, espace culturel de Saint Renan.** Contact : 02 98 32 47 80 ou maison.emploi@ccpi.bzh

Mini-transat 2021 : l'aventure du bateau Pays d'Iroise

Soirée film et échanges en présence de Victor Turpin, skipper du bateau

Le 24 mars 2022, à 18h, à l'Amphi de Saint Renan. Entrée libre – Renseignements : 02 98 84 96 90

INFORMATIONS DIVERSES

DECLARATION DE RUCHES :

Tout apiculteur, *même avec une seule ruche*, est en effet tenu de déclarer réglementairement **chaque année**, les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement. La période de déclaration est fixée entre le **1er septembre et le 31 décembre 2021**.

Cette déclaration doit se faire prioritairement en ligne via le site www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr.

Possibilité de retirer un formulaire de déclaration en mairie. Des informations complémentaires concernant la déclaration de ruches sont disponibles sur le site : MesDemarches <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

REDADEG 2022 :

La Redadeg (course pédestre solidaire, festive et non-stop, de 2022 km à 9 km/h pour aider le développement de la langue bretonne) traversera notre secteur des Abers le mercredi 25/05 en soirée (Lanildut, Brélés, Plourin, Ploudalmézeau, Plouguin...) ; cf le site ar-redadeg.bzh. Tout le monde peut y participer...Redadeg evit ar blijadur !

ECOLE DIWAN / PLOUDALMÉZEAU :

L'école Diwan de Ploudalmézeau accueille les parents désireux de s'informer à propos de la pédagogie par immersion en breton et du fonctionnement de l'école le samedi 19 mars de 9h30 à 12h. Les inscriptions seront également possibles lors de cette journée portes-ouvertes. N'hésitez pas à venir à notre rencontre. Vous pouvez également contacter directement l'école : 02 98 48 18 30 - skol.gwitalmeze@diwan.bzh

ADMR / PAYS D'IROISE :

L'ADMR du Pays d'Iroise recrute : AIDE A DOMICILE (H/F) en CDI ⚠ Permis B - véhicule personnel - pass vaccinal = obligatoires ⚠

VOS MISSIONS : entretien du logement, du linge, aide et préparation des repas, courses, accompagnement, gardes d'enfants : travaillez sur un secteur d'intervention proche de chez vous ! 5 secteurs possibles : Saint Renan, Ploudalmézeau - Lampaul Ploudalmézeau - Saint Pabu, Plouarzel - Lampaul Plouarzel - Ploumoguier, Plourin - Brélès - Lanildut - Porspoder - Landunvez, Locmaria-Plouzané - Plougonvelin - Le Conquet - Trébabu.

Choisissez votre temps de travail (entre 120h/mois et 151h), débutant accepté. Vous serez accompagné à la prise de votre poste (journée d'intégration avec doublure). Indemnités kilométriques au réel (trajets et déplacements). Smartphone professionnel (planning, fiches de tâches, GPS). Mutuelle, avantages CSE.

Renseignements sur les offres d'emplois, les rémunérations, les modalités : Pauline Tanguy, responsable ressources humaines au 02.98.32.60.04. L'ADMR propose aussi des CDD adaptés à vos disponibilités ! Pour postuler, merci d'envoyer votre cv à paysdiroise@29.admr.org www.admr-paysdiroise.fr

PUCES NAUTIQUES / LAMPAUL-PLOUARZEL :

L'association TYAM (Tud Yaouank Ar Mor) organise le **27 mars** à l'espace le Kruguel de Lampaul Plouarzel des **Puces Nautiques**. Exposants : l'association vous accueillera pour présenter vos : accastillages, belles brocantes, livres de mer, vêtements de mer, culture

marine, articles de pêche, loisirs nautiques, cartes, moteurs, annexes (à l'extérieur).

Vous pourrez vous installer **dès 7h** jusqu'à 8h30 (la table : 1.20m est à 3.50 €). Exposants, particuliers, ou professionnels : contactez Philippe au 06 17 43 79 56 ou Gérard au 06 33 11 97 94 ou par mail tyamlampaul@gmail.com

MAISON FAMILIALE / PLABENNEC et PLOUDANIEL :

JOURNEES D'INFORMATIONS Sur Rendez-Vous

Le Vendredi 11 Mars (de 17h à 19h) et le samedi 12 Mars (de 9h à 17h)

*Possibilité de Rendez-vous les Mercredis et Samedis

Formations scolaires par ALTERNANCE : 4^{ème} ou 3^{ème} Découverte des métiers (avec possibilité d'effectuer des stages dans tous domaines afin de trouver votre orientation).

Formations scolaires par ALTERNANCE ou par APPRENTISSAGE : CAPA et BAC PRO dans les métiers du Paysage, de l'Horticulture et de l'Agriculture.

Formations Adultes par Contrat 'ALTERNANCE ou APPRENTISSAGE : Titre Professionnel Maçon en Voiries et Réseaux, Certificat de Spécialisation Constructions Paysagères, Certificat de Spécialisation Production-Transformation-Commercialisation des Produits Fermiers, CAP Intervention en Maintenance Technique des Bâtiments, CAP FLEURISTE.

Renseignements au 02.98.40.40.73 -

mfr.plabennec@mfr.asso.fr

www.mfr-plabennec-ploudaniel.fr

ANNONCE

- Poste à pourvoir en production de tomates sous serres à Saint Renan. Période : de février jusqu'à octobre. Possibilité de travail toute l'année. Durée 35 h. Temps partiel possible. Récolte, effeuillage, conditionnement, palissage, taille bouquet... Tél : 02.98.84.39.38 Mail : recrutement29000@gmail.com

- L'Association RAIL EMPLOI Services recrute pour des missions ponctuelles et régulières en ménage et jardin. Appelez-nous au 02 98 48 01 68

Carte grise - Démarches administratives 2022 **(Arnaque aux faux sites administratifs dans le département 29)**

L'intégralité des demandes liées à la carte grise sont à effectuer sur internet sur le site officiel : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/> et UNIQUEMENT sur ce site ! Les personnes préférant bénéficier d'un accompagnement peuvent s'adresser à un garagiste agréé par la préfecture : [Garage dans le 29](#)

ATTENTION ! Certains autres sites internet proposent aussi leur aide pour la réalisation de ces dernières. Ces sites trompeurs proposent de réaliser les démarches pour obtenir un certificat d'immatriculation en échange de frais "d'assistance en ligne", de "traitement du dossier" ou encore de "tâches administratives automatisées". Or, sur le site officiel de l'ANTS, l'Agence nationale des titres sécurisés, les démarches sont gratuites.

Informez-vous sur les bonnes manières pour réaliser votre carte grise via ce [tutoriel](#). En cas de perte de votre carte grise, les démarches sont légèrement différentes, [consultez le guide pratique](#).

Vidéo explicative : ANTS chaîne